



COM07

Pour diffusion IMMÉDIATE

Patrimoine des Sœurs grises : Un important héritage pour la communauté et les générations futures

Châteauguay, le 20 février 2019 – Les membres du conseil de la Ville de Châteauguay ont confirmé en séance publique le projet de mise en valeur sur l'île Saint-Bernard, qui comprend le réaménagement du cimetière, de la grotte, de la croix, du grand escalier ainsi que la réalisation d'un parcours historique, et ont entériné une entente de principe avec les Sœurs Grises de Montréal relativement à leur participation à ce projet avec la Ville.

Châteauguay représente depuis longtemps un lieu de préservation du patrimoine des Sœurs Grises. La seigneurie de Châteauguay, achetée en 1765 par Marguerite d'Youville, a servi à nourrir les malades en cultivant ses terres très productives. Pendant longtemps, cette seigneurie fut le plus important lieu de la communauté après l'Hôpital général de Montréal. À la suite de l'abolition des seigneuries, les Sœurs Grises ont conservé l'île Saint-Bernard à Châteauguay et la Commune. En 2014, les trois dernières Sœurs Grises résidant à l'île Saint-Bernard ont quitté l'endroit, après 249 ans de présence de la congrégation dans la région. Il y a quelques années à peine, la communauté a cédé la majeure partie de l'île dont elle était propriétaire au gouvernement du Québec, tout en s'assurant que le territoire soit protégé à perpétuité et accessible au public. Cette partie forme le refuge faunique Marguerite-D'Youville, nommé en l'honneur de la fondatrice des Sœurs Grises de Montréal. Le tertre de l'île Saint-Bernard, acquis quant à lui par la Ville de Châteauguay en 2011, demeure un joyau patrimonial qui fait partie des biens collectifs accessibles à tous. « Nous sommes privilégiés de pouvoir profiter de ce pôle récréotouristique riche d'histoire qui constitue un élément de fierté et d'appartenance de la communauté châteauguoise. Nous devons absolument préserver cet important patrimoine. » affirme le maire de Châteauguay Pierre-Paul Routhier.

La Ville et des représentants des Sœurs Grises de Montréal ont par ailleurs eu des discussions dans les dernières semaines concernant le projet de réaménagement du cimetière, de la grotte, de la croix, du grand escalier ainsi que la réalisation d'un parcours historique sur le tertre de l'île Saint-Bernard. Tous deux ont convenu de participer financièrement à la réalisation de ce projet de mise en valeur qui est prévu d'ici l'automne prochain. L'organisme Héritage Saint-Bernard sera responsable de coordonner la réalisation et le suivi des travaux.

- 30 -